

Convocation aux examens du samedi 12 décembre 2020 au samedi 12 décembre 2020

Cette convocation sert de justificatif de déplacement. Elle ne remplace aucunement la carte d'identité ou la carte d'étudiant à présenter à chaque examen.

Elle doit être accompagnée de l'attestation de déplacements dérogatoire à télécharger sur le **site internet du ministère de l'intérieur**. Le motif à cocher est "Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou un examen".

Pensez à vous connecter, la veille de vos examens sur votre Intranet Scolarité pour vous assurer qu'il n'y a pas eu de changement au niveau de vos examens.

3203530 - Yann MARTY



Formation(s):

- Licence LEA - Anglais/Japonais

samedi 12 décembre 2020

10 h 00 - 10 h 20 Introduction à l'économie Salle : Amphi G